



Le baccalauréat S.T.2.S.

Sciences & Technologies de la Santé & du Social

S'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ❖ Accéder à un baccalauréat par l'acquisition de compétences générales et de compétences spécifiques au domaine sanitaire et social.
- ❖ Développer le travail en autonomie, l'analyse et la réflexion critique.
- ❖ Acquérir des connaissances propres aux secteurs de la santé et du social : les politiques sociales et de santé publique, l'état de santé et le bien-être d'une population, les institutions et les dispositifs sanitaires et sociaux.
- ❖ Acquérir des méthodes appliquées dans le domaine sanitaire et social : méthodologies d'étude et de projet.
- ❖ Préparer l'élève à une poursuite d'études dans le secteur sanitaire et social.
- ❖ Permettre, par la nature même de ces enseignements, une ouverture et une insertion dans la société civile.

Horaire hebdomadaire		
	Classe de première	Classe de terminale
Enseignement commun		
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
LV-A + LV-B + Enseignement technologique en LV-A	4 h	4 h
Histoire Géographie + Enseignement Moral & Civique	2 h	2 h
EPS	2 h	2 h
Enseignement technologique		
Biologie et Physiopathologie Humaines	5 h	-
Physique-Chimie pour la santé	3 h	-
Chimie, Biologie & Physiopathologie Humaines	-	8 h
Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales	7 h	8 h
Total enseignements	29 h	29 h
Accompagnement personnalisé	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves	
Choix de l'orientation	54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves	

COMPETENCES VISEES

- ❖ Analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales à différents niveaux géographiques,
- ❖ Caractériser l'état de santé et de bien-être social des populations et des groupes sociaux,
- ❖ Comprendre la relation entre la demande en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles,
- ❖ Identifier les organisations mises en place au niveau national et local,
- ❖ Situer la place des professionnels de santé et du secteur social et leur complémentarité,
- ❖ Appliquer les méthodes d'étude et de projet pour répondre à un besoin sanitaire et social.



Lycée Polyvalent LES BRESSIS - Section d'Enseignement Technologique
85 route des Creuses - Seynod - 74600 Annecy

☎ : 04 50 52 01 22 / Fax : 04 50 69 04 23 / Courriel : contact@bressis.fr / Site : www.lycee-prive-bressis.fr
Etablissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat



QUALITES REQUISES

- ❖ Adaptabilité et disponibilité,
- ❖ Amabilité et patience,
- ❖ Aptitude à la communication et au travail en équipe,
- ❖ Autonomie et esprit d'initiative,
- ❖ Bonne présentation,
- ❖ Capacité d'analyse et de synthèse,
- ❖ Motivation,
- ❖ Ouverture d'esprit et intérêt pour les problèmes humains (santé, problèmes sociaux et d'actualité),
- ❖ Responsabilité,
- ❖ Sens de l'organisation et de l'observation.

POURSUITES D'ETUDES

- ❖ Ecoles paramédicales (infirmier) et sociales (éducateur spécialisé, assistant social)
- ❖ BTS et DUT des domaines paramédical et social
- ❖ BTS esthétique-cosmétique
- ❖ DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique
- ❖ Université.

Critères d'admission

Sensibilité pour le secteur paramédical ou social et un niveau d'enseignement général correct

Modalités d'inscription

A partir de février 2024

- ✓ Téléchargement en ligne de la demande d'admission depuis le site : www.lycee-prive-bressis.fr
- ✓ Si impossibilité de téléchargement en ligne, retrait de la demande d'admission à l'accueil du lycée
- ✓ Prise de rendez-vous avec la direction.

JOURNEES PORTES OUVERTES

Vendredi 15 mars 2024 de 17h à 20 h
Samedi 16 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30

Comment s'inscrire :
sur le site : www.lycee-prive-bressis.fr



Lycée Polyvalent LES BRESSIS - Section d'Enseignement Technologique
85 route des Creuses - Seynod - 74600 Annecy

☎ : 04 50 52 01 22 / Fax : 04 50 69 04 23 / Courriel : contact@bressis.fr / Site : www.lycee-prive-bressis.fr
Etablissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat